RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
Arrondissement de Châteaulin
Canton de Briec

Saint-Thois

Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le
ID : 029-212902670-20260910-D5220260910-DE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE **SAINT-THOIS**

SEANCE DU 10/09/2026

L'an **deux mil vingt-six**, le **dix septembre à dix-neuf heures trente minutes**, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en salle de Conseil, sous la présidence de **Mme PAUGAM Hélène, Maire**.

Nombre de Membres :		
Présents : **13**	En exercice : **15**	Ont pris part au vote : **15**
Date convocation : **04/09/2026**	Date affichage : **08/09/2026**	Secrétaire Séance : **Paola JACOPIN**

Présents : Hélène PAUGAM, Xavier YANNOU, Anne ROSPARS, Jean-Michel AUTRET, Erwan KERAVAL, Éléonore LE BARS-LE MEUR, Cécile OLLIVIER, Marcel MORVAN, Valérie LE BERRE, Bernard SALIOU, Elisa PEDOUX, Eric BIZOUARN. Philippe KERSULEC,

Absent(s) excusé(s) : Christine LESAUX (Pouvoir à M. Bernard SALIOU), Aurélien LE MOIGNE (Pouvoir à M. Xavier YANNOU)

D-52_2026.09.10 – Demande de subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police pour des travaux de voirie

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment ses articles R. 2334-10 à R. 2334-12 relatifs à la répartition du produit des amendes de police de la circulation routière ;

Considérant la nécessité de procéder à des travaux de voirie sur la commune ;

Considérant que ces aménagements concourent à l'amélioration des conditions générales de circulation et de sécurité routière sur le territoire de la commune ;

Considérant que le montant total prévisionnel de cette opération s'élève à 37 412.02 € HT ;

Le **Conseil Municipal,** après en avoir délibéré**, décide par Quinze** voix pour**, Zéro** abstention**, et Zéro** voix contre

- **Sollicite** officiellement auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental l'attribution d'une subvention au titre du produit des amendes de police pour le financement des travaux demandés.
- **Autorise** le Maire à signer l'ensemble des pièces, documents et formulaires relatifs à ce dossier de demande de subvention.

Fait à Saint-Thois, le 15/09/2026

Le Maire, Hélène PAUGAM

MAIRIE DE SAINT-THOIS (Finistère)